

# Le JAK fait ses ré-inscriptions !

DÉS JUIN 2020 À LA SALLE G DELFOSSE

## Les ré-inscriptions en priorité pour vous !

Comme lors des saisons précédentes, vous êtes prioritaires ainsi que pour toute nouvelle inscription d'un membre de votre famille. Nous sommes impatients de retrouver nos élèves. Le contexte sanitaire incertain rend difficile la projection économique de notre association, cependant, nous savons pouvoir compter sur vous pour la saison prochaine !

Sportivement,  
*Emmanuel BERTIN*  
*Président du JAK*



### DES NOUVEAUTES CETTE SAISON !

---

Pour les nouveaux adhérents, un cours spécifique sera proposé le samedi matin de 11h à 12h : **le cours parent/enfant**, une façon astucieuse de partager une activité avec son enfant !

Pour les adultes, le cours de judo du vendredi 20h sera ouvert dès les minimales pour **un cours exclusivement "combats"** (judo et ju-jitsu).



## QUAND VOUS INSCRIRE ?

samedi 20 et 27 juin de 9h00 à 15h  
salle Georges Delfosse, à la condition d'avoir un dossier complet (fiche de renseignements, paiement par chèque libellé au JAK LAMBERSART- sans oublier d'omettre dans le dossier complet : le chèque loisir famille pour les lambersartois.

Merci de bien vouloir vous inscrire dans les périodes allouées aux inscriptions et de ne pas attendre la reprise des cours... cela afin de ne pas perturber le déroulement des séances.

A partir du 26 aout, les nouveaux adhérents pourront s'inscrire et votre place de ne sera plus garantie.

samedi 29 août : inscriptions possible à la journée des associations mais sans garantie de place (les places sont limitées dans certains cours)

## Réduction "covid19"

Compte tenu du contexte de la saison 2019/2020, nous proposons pour les anciens adhérents une réduction de 20 euros pour les cours de judo et aikido et de 10 euros pour le taïso et le self défense.

A condition de s'inscrire en juin 2020.

## Ayez des dossiers complets !

Cela facilitera l'inscription !

**1- Fiche de renseignements**  
complétée, lisible en lettres capitales.

**2- Certificat médical**  
complété (+ cachet du médecin sur le passeport sportif pour ceux qui en possède un).

**3- Les frais d'activités**  
(Inscriptions+Licences+Cotisations) doivent être versés le jour de l'inscription. Les chèques seront encaissés en septembre 2020.

Par anticipation, faites vos démarches auprès des services concernés (mairie-Chèque Loisir Famille, Comité d'Entreprises-prise en charge...), pour que votre dossier soit complet.

**Toutes les pièces et informations sont sur le site internet du JAK ([jak-lambersart.org](http://jak-lambersart.org))**

*Hâtes de vous retrouver !*

Marc-Antoine Le Cap, Directeur Technique  
Jean-Marie Bobo, professeur d'Aïkido  
Rémi Butel, professeur de Judo



UNE PRATIQUE EN SANTÉ - SÉCURITÉ

## Protocole covid 19

UN PROTOCOLE FEDERAL VALIDÉ

- Règles strictes en fonction du contexte sanitaire
- Un protocole encadré par le Docteur J Daems (VP du club)
- Nettoyage journalier du tatami
- Une approche pédagogique adaptée